



FR

CONSEIL DE DIRECTION
105^{ème} session
Rome, 20-23 mai 2025

UNIDROIT 2025
C.D. (105) 24
Original: anglais
avril 2025

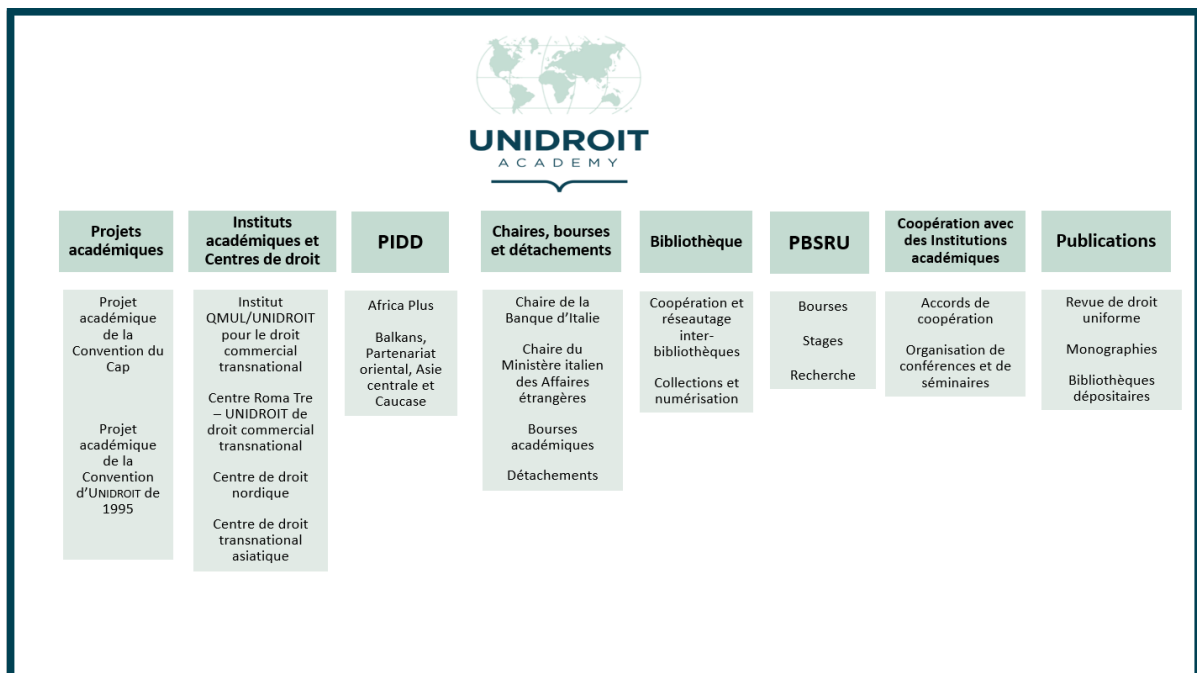
Point n°12 de l'ordre du jour: Académie d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Résumé</i>	<i>Développement du réseau et des activités académiques d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Prendre note des activités et soutenir les initiatives du Secrétariat</i>
<i>Documents connexes</i>	<i>Liens dans le document</i>

I. INTRODUCTION

1. En 2021, lors de sa 100^{ème} session, le Conseil de Direction a approuvé la proposition du Secrétariat de créer l'Académie d'UNIDROIT, en vue de permettre l'adoption d'une approche unifiée pour les nombreuses activités académiques non législatives interdépendantes d'UNIDROIT ([C.D. \(100\) B.22](#)). Le présent document fait le point sur toutes les activités comportant une composante principalement universitaire, comme l'indique la figure ci-dessous.



II. PROJETS ACADÉMIQUES D'UNIDROIT

A. Projet académique de la Convention du Cap



2. Le Cape Town Convention Academic Project (CTCAP) est une entreprise conjointe d'UNIDROIT et de la Faculté de droit de l'Université de Cambridge, sous les auspices du Centre for Corporate and Commercial Law (3CL). Le Groupe de travail sur l'aviation est le parrain fondateur du CTCAP, tandis que le Professeur Ignacio Tirado (UNIDROIT), la Professeure Louise Gullifer (Université de Cambridge) et le Professeur Jeffrey Wool (groupe de travail sur l'aviation) en sont les directeurs.

3. L'objectif principal du CTCAP est de faciliter et de promouvoir l'étude et l'évaluation académiques de la Convention du Cap et de ses Protocoles. Pour ce faire, il fournit un dépôt complet, numérisé et consultable (www.ctcap.org) de documents et de publications liés à la Convention du Cap et à ses Protocoles. De temps à autre, le CTCAP publie également des annotations au Commentaire officiel de la Convention et du Protocole aéronautique afin de fournir des orientations supplémentaires sur des questions spécifiques pertinentes pour les praticiens et les chercheurs de la Convention du Cap. Elle publie également le Cape Town Convention Academic Journal et organise la conférence annuelle du Cape Town Convention Academic Project Conference, qui se tient désormais régulièrement à l'Université de Cambridge, après avoir eu lieu à l'Université d'Oxford et à UNIDROIT.

4. Enfin, le CTCAP supervise également trois projets connexes: le projet [d'évaluation économique de la réforme du droit commercial international \(EE ICLR\)](#), le [projet sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et de l'exploitation des registres électroniques \(BPER\)](#) et le [projet sur la mise en œuvre et le respect des traités de droit commercial international \(projet de traité\)](#). Ces projets complètent la recherche sur la Convention du Cap et le droit transnational en général. En 2021, le projet BPER a publié un [Guide des meilleures pratiques pour les registres électroniques des garanties](#) et, depuis, il s'est concentré sur l'élaboration de pratiques exemplaires pour les registres électroniques du commerce.

5. Depuis la dernière session du Conseil de Direction, le CTCAP est resté très actif. Plusieurs concours de plaidoirie ont été organisés sous les auspices du CTCAP dans le but de familiariser les étudiants et les juges avec la Convention du Cap et son Protocole aéronautique (CTC) par le biais de modèles complexes de faits hypothétiques et d'exercices éducatifs dans un cadre judiciaire simulé. Les scénarios hypothétiques et les documents connexes sont adaptés à la juridiction de chaque site de compétition. En 2024, un concours amical de plaidoirie a eu lieu (le 6 mars) entre des étudiants de la Faculté de droit de McGill, organisé par des membres du corps professoral de McGill, le Groupe de contact canadien de l'AWG (dirigé par Blakes) et l'AWG. La compétition a été jugée par M. le juge Louis Charette (juge des Cours supérieures du Québec), le juge Martin Castonguay (juge des cours supérieures du Québec) et Mme la juge Marie Deschamps (juge à la retraite de la Cour suprême du Canada). D'autres concours de plaidoirie sont prévus pour 2025 notamment celui entre des étudiants de la Brooklyn Law School et de la Fordham University School of Law qui est prévu le 2 avril à la Brooklyn Law School. Le problème soumis au concours de plaidoirie sera axé sur les questions d'insolvabilité transfrontalière soulevées dans le cadre de la CTC. Le panel de juges sera composé d'éminents membres de la magistrature américaine, notamment l'honorable juge Shelly Chapman (retraîtée, U.S. Bankruptcy Court, district sud de New York) et l'honorable Elizabeth Stong (U.S. Bankruptcy Court, district est de New York). Un concours supplémentaire de plaidoirie sera organisé au Nigéria à l'automne 2025.

6. Les 11 et 12 septembre 2024, la treizième conférence annuelle du CTCAP s’est tenue au Jesus College de l’Université de Cambridge en format hybride. La conférence a compté 128 participants inscrits, 88 en personne et le reste via Zoom. Cette année, la conférence avait pour thème “La Convention du Cap en action: de l’aéronautique au rail puis aux MAC”. Le programme comprenait des contributions d’éminents universitaires et d’autres experts, ainsi que des discussions auxquelles ont participé des experts de la Convention du Cap de tous les domaines. Comme d’habitude, la conférence a été très interactive, chaque session offrant de nombreuses occasions de poser des questions et de débattre.

7. Le huitième atelier du projet BPER a été organisé par le CTCAP le 16 septembre 2024 au siège d’UNIDROIT à Rome et en ligne, avec le soutien de la Fondation UNIDROIT et d’Aviareto. Avant l’atelier, un projet de guide avait été distribué au groupe d’experts afin de solliciter leurs observations par écrit. Sur la base des commentaires reçus, les participants à l’atelier se sont mis d’accord sur les définitions et le contenu de base de certains CPF clés, particulièrement pertinents dans le contexte des registres électroniques du commerce. Un rapport de synthèse du huitième atelier est disponible [ici](#) (en anglais).

8. Après le huitième atelier en septembre 2024, la réunion intersessions du projet BPER s’est tenue le 12 février 2025 en ligne. Les participants ont passé en revue les travaux intersessions du projet, y compris une enquête sur la collecte, l’enregistrement et la divulgation d’informations relatives aux entreprises qui a été distribuée aux registres du commerce en décembre 2024, et ont discuté du contenu de l’annexe du Guide consacrée à la portée des informations accessibles au public. Le neuvième atelier est prévu pour les 18 et 19 juin 2025 en vue de finaliser le projet de Guide sur les meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques du commerce et de le lancer lors de la conférence annuelle du Projet académique de la Convention du Cap en septembre 2025.

9. Le dixième atelier (restreint) sur le projet EE ICLR a eu lieu le 17 septembre 2024 au siège d’UNIDROIT et en ligne, avec 16 participants. Cette séance visait à affiner le Cadre, une formule de cinq facteurs représentant différentes incidences économiques, et le projet de Guide du Cadre d’évaluation économique de la réforme du droit commercial international. Le Guide a été élaboré au cours des sessions précédentes afin de faciliter l’utilisation efficace du Cadre. Le dixième atelier s’est concentré sur l’application pratique du Cadre et du Guide, à l’aide de deux études de cas préparées par le Secrétariat d’UNIDROIT en coopération avec un professeur d’économie, le Professeur J. Paniagua. Les études de cas ont consisté en une évaluation économique ex ante *hypothétique* des Principes d’UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et au droit privé et du Projet de guide législatif d’UNIDROIT sur la liquidation bancaire, ce qui a permis d’approfondir les concepts clés du projet.

10. Le onzième et dernier atelier (restreint) sur le projet EE ICLR s’est tenu le 23 janvier 2025 à l’Université de Cambridge et en ligne. L’atelier a réuni 11 participants issus de l’enseignement du droit et de l’économie, et s’est concentré sur la finalisation du Cadre et du Guide. Les participants ont examiné leur applicabilité à travers une nouvelle étude de cas sur une proposition législative hypothétique pour le règlement des litiges pour les transactions transfrontalières des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des communautés rurales, élaborée par le Secrétariat d’UNIDROIT et le Professeur Paniagua. Après avoir recommandé quelques derniers ajustements, les participants ont convenu d’aller de l’avant avec la finalisation du projet. Les prochaines étapes comprennent une consultation ciblée, un atelier de consultation le 17 juin 2025 et le lancement officiel du Guide d’ici la fin de 2025.

11. À la suite de la session de planification du Projet sur les traités qui s’est tenue le 15 février 2024 à Rome, le premier atelier du Projet a eu lieu les 21 et 22 janvier 2025 au *Lauterpacht Centre for International Law* de l’Université de Cambridge et en ligne. La session a réuni 20 participants, dont des universitaires de grandes universités. L’atelier s’est principalement concentré sur les domaines conventionnels cibles qui ont servi d’exemples et de comparaisons pour la fourniture

d'incitations à la mise en œuvre et au respect des dispositions. Des experts de divers domaines conventionnels avaient déjà répondu à des questionnaires ciblés et partagé leurs idées au cours de l'atelier. S'appuyant sur les discussions, les participants sont convenus que le Projet sur les traités se déroulerait à deux niveaux, à savoir: i) l'élaboration d'un guide des meilleures pratiques pour l'application et le respect des traités de droit commercial international; et ii) la poursuite de la recherche universitaire sur le respect des traités, au-delà du droit commercial. Le prochain atelier du Projet sur les traités est prévu pour le 4 septembre 2025 au *Lauterpacht Centre for International Law*, collaborateur clé du projet.

B. Le Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995



12. Le [Projet académique de la Convention d'UNIDROIT de 1995 \(UCAP\)](#) vise à accroître la connaissance de la Convention d'UNIDROIT de 1995 et à promouvoir et à créer des liens entre les recherches (inter)nationales pertinentes menées par les universités et d'autres organismes actifs dans le domaine du droit du patrimoine culturel.

13. En mars 2025, 14 universités (d'Argentine, d'Australie, du Brésil, de Chine, de Hongrie, d'Italie, des Pays-Bas, de Pologne, de Suisse et des États-Unis d'Amérique), la *Law Schools Global League* (une association de 31 facultés de droit de premier plan des cinq continents) et l'Association des étudiants européens pour le patrimoine culturel (ESACH) avaient rejoint UCAP en tant que partenaires institutionnels, tandis que 44 professeurs, chercheurs, avocats, doctorants, etc., s'étaient joints en tant qu'associés individuels. Plusieurs partenaires ont organisé des cours ou des conférences pour promouvoir les instruments d'UNIDROIT dans ce domaine.

14. Dans le cadre de UCAP, UNIDROIT est partenaire du Centre de droit de l'art de l'Université de Genève dans le cadre du Certificat de spécialisation (CAS). Ce programme vise à fournir un haut niveau de connaissance et de compréhension des thèmes de fond du droit international du patrimoine culturel grâce à une méthode d'apprentissage moderne et dynamique basée sur la résolution de problèmes.

15. Dans le cadre de UCAP, UNIDROIT a également été invité à donner des conférences sur ses instruments relatifs aux biens culturels dans de nombreuses universités, comme détaillé dans le Rapport annuel 2024 (C.D.(105) 2). Un certain nombre d'événements sont déjà prévus pour 2025.

III. INSTITUTS ACADÉMIQUES ET CENTRES DE DROIT

A. Queen Mary University London (QMUL)/Institut d'UNIDROIT pour le droit commercial transnational

16. L'Institut QMUL/UNIDROIT pour le droit commercial transnational, fondé à l'origine en 2016 à l'initiative du Professeur Sir Roy Goode et du Président d'UNIDROIT de l'époque, le Professeur Alberto Mazzoni, a été officiellement relancé le 9 janvier 2023 avec la signature du Concordat et du Règlement renouvelés et d'une nouvelle gouvernance (Professeure Rosa Lastra, Chaire Sir John Lubbock en droit bancaire à QMUL/CCLS, et la Professeure Anna Veneziano, Secrétaire Générale

adjointe d'UNIDROIT, en tant que codirecteurs, Mme Franziska Arnold-Dwyer, en tant que Directrice adjointe, M. Sir Roy Goode, en tant que Directeur fondateur et Président honoraire de l'Institut, et M. Ignacio Tirado, Secrétaire Général d'UNIDROIT, membre du *Executive Board*).

Gouvernance et Conseil consultatif

17. Le Dr Franziska Arnold-Dwyer a quitté l'Université Queen Mary de Londres pour un autre poste en 2024 et a été remplacée en tant que Directrice adjointe par Mme Kamala Dawer. Le Dr Arnold-Dwyer a depuis rejoint le Conseil consultatif de l'Institut.

18. Le [Conseil consultatif](#) s'est réuni à distance le 9 septembre 2024 et le 18 mars 2025. Cinq nouveaux membres ont été nommés lors de cette dernière session afin de renforcer la diversité géographique et l'expertise professionnelle du Conseil: le Dr Franziska Arnold-Dwyer (le 9 septembre 2023) (ancienne Directrice adjointe, Royaume-Uni), M. Paul Ng (Singapour), le Professeur Dominic Spenser Underhill (Royaume-Uni), M. Gianmatteo Nunziante (Italie) et la Professeure Isabel Margarita Zuloaga Ríos (Chili). Le Conseil a discuté des événements à venir et a fait des propositions de nouvelles initiatives avec la participation de l'Institut (voir ci-dessous).

Événements à venir parrainés ou coparrainés par l'Institut

19. Depuis la 103^{ème} session du Conseil de Direction, l'Institut QMUL/UNIDROIT a continué à remplir son mandat, en se concentrant particulièrement sur l'organisation d'événements pour les universitaires, les praticiens et/ou les étudiants, et sur la collaboration dans la présentation et la promotion des instruments d'UNIDROIT, ainsi que par la participation d'experts de QMUL aux projets d'UNIDROIT.

20. Les initiatives récentes de l'Institut sont les suivantes:

- Le co-parrainage d'un séminaire organisé par le Centre Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international, intitulé "L'arbitrage international dans les litiges financiers: tendances récentes", qui s'est tenu à Paris ([France](#)) à Sciences Po le 9 avril 2025, dans le cadre de la semaine de l'arbitrage de Paris, avec la participation de la Co-Directrice de l'Institut, la Professeure Rosa Lastra et la Présidente d'UNIDROIT.
- Le co-parrainage et la co-organisation d'un événement intitulé "Optimiser le financement de la chaîne d'approvisionnement: débloquer des solutions sûres, sécurisées et abordables", qui se tiendra à Londres le 12 mai 2025. L'événement, organisé par la Chambre de commerce internationale du Royaume-Uni, sera l'occasion de présenter les avantages de la Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage et de la Loi type CNUDCI-UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt dans le financement des PME de la chaîne d'approvisionnement, et s'adresse particulièrement aux experts du financement de la chaîne d'approvisionnement, aux décideurs politiques, aux régulateurs, aux équipes de financement d'entreprise et de trésorerie. La Secrétaire Générale adjointe, Mme Anna Veneziano, et le Juriste senior, M. William Brydie-Watson, se joindront aux représentants de l'Association d'affacturage FCI, de la BERD et de l'Association des entrepreneurs du Royaume-Uni, ainsi qu'aux représentants de la CNUDCI et aux experts qui ont participé à la rédaction des deux instruments. Plus d'informations sont disponibles [ici](#).
- L'organisation d'une série de conférences sur divers sujets du droit commercial transnational, y compris divers instruments d'UNIDROIT, pour les étudiants de Master à Queen Mary, qui débutera à l'automne 2025 et offrira la possibilité de donner des cours en présentiel ou à distance. La série sera ouverte par la Présidente d'UNIDROIT, la Professeure Maria Chiara Malaguti, et verra la participation du Secrétaire Général

d'UNIDROIT ainsi que de plusieurs membres du Conseil consultatif. Plus d'informations sont disponibles [ici](#).

21. Plusieurs autres propositions d'événements et d'activités ont été signalées lors de la dernière réunion du Conseil consultatif en mars 2025, notamment la participation de l'Institut aux activités du centenaire d'UNIDROIT en 2026, un événement sur le financement de la chaîne d'approvisionnement à Singapour pour l'Asie du Sud-Est, peut-être dans le cadre d'un événement plus large organisé par les parties prenantes dans la région; un événement sur l'instrument d'UNIDROIT relatif à la liquidation bancaire, qui sera soumis au Conseil de Direction à sa 105^{ème} session; et des conférences ou des séminaires organisés par les universités des membres du Conseil consultatif.

B. Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international

22. En avril 2023, la Faculté de droit de l'Université Roma Tre et UNIDROIT ont constitué le Centre Roma Tre-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et l'arbitrage international, avec l'intention de mettre en œuvre le Protocole d'accord signé entre les deux institutions le 15 novembre 2021. Le Centre vise à promouvoir la recherche et le débat scientifique sur le droit commercial transnational et l'arbitrage international. Ses recherches portent principalement sur des sujets de droit commercial transnational liés aux initiatives, projets et instruments d'UNIDROIT en matière de droit uniforme. Le Centre a également pour objectif de développer et de coordonner des projets de recherche, de promouvoir des conférences, des séminaires et des ateliers, et de produire des publications spécialisées afin de diffuser les résultats de la recherche. Il favorise également les relations et la collaboration avec d'autres universités, des organismes scientifiques nationaux et internationaux (publics et privés) et le secteur privé.

23. Le Centre est dirigé par la Professeure Maria Chiara Malaguti (Présidente d'UNIDROIT) et le Professeur Giacomo Rojas Elgueta (Professeur de droit privé à la Faculté de droit de l'Université Roma Tre). Le Comité exécutif ¹, qui s'est réuni pour la deuxième fois le 8 novembre 2024, devrait se réunir deux fois par an pour discuter de l'ordre du jour du Centre. La gouvernance du Centre Roma Tre-UNIDROIT comprend en outre des boursiers issus du monde universitaire, de cabinets d'avocats et d'autres institutions. Il est prévu que, dans un avenir proche, des chercheurs universitaires puissent être financés par le Centre pour développer des projets de recherche dans les domaines relevant du mandat d'UNIDROIT.

24. Les activités du Centre Roma Tre-UNIDROIT s'articulent autour de quatre piliers principaux. Le premier pilier est celui des projets de recherche, qui comprennent actuellement le [Projet académique sur les crises mondiales et les recours contractuels](#) et un [Groupe de travail sur les contrats internationaux d'investissement \(IIC\)](#), dont l'objectif est de fournir des informations et des analyses juridiques au Groupe de travail d'UNIDROIT sur les Principes d'UNIDROIT et les contrats internationaux d'investissement, tout en menant en parallèle un flux indépendant d'activités et de publications universitaires ². Le deuxième pilier est constitué par les publications, qu'elles soient issues de tels projets de recherche ou rédigées par les boursiers du Centre. Le troisième est l'enseignement, qui comprend actuellement le Certificat en arbitrage commercial international et d'investissement (une

¹ Outre des représentants de la Faculté de droit de l'Université Roma Tre (Antonio Carratta et Andrea Zoppini) et UNIDROIT (Ignacio Tirado et Anna Veneziano), le Comité exécutif comprend d'autres représentants du monde universitaire (William Burke-White, Faculté de droit Carey de l'Université de Pennsylvanie; Gabrielle Kaufmann-Kohler, Faculté de droit de l'Université de Genève; Herbert Kronke, Université de Heidelberg), des représentants italiens (Stefano Capiello, ministère de l'Économie et des Finances; Gabriella Palmieri, procureure générale; Marino Perassi, Banque d'Italie) et internationaux (Stanimir Alexandrov, ICCA; Ida Caracciolo, TIDM; Martina Polasek et Meg Kinnear, CIRDI), et des représentants du marché (Federico Bonaiuto, Leonardo; Pasquale Salzano, Groupe CDP; Francesco Puntillo, Enel).

² Pour plus de détails sur les travaux de l'équipe Roma Tre-UNIDROIT sur les CII, voir [C.D. \(105\) 11](#).

école d'été annuelle organisée à la Faculté de droit de l'Université Roma Tre depuis 2014), et la Conférence annuelle sur l'arbitrage international Roma Tre-UNIDROIT de l'Université de Rome (l'événement de clôture de l'école d'été). Le dernier pilier est l'organisation de conférences et d'événements, y compris une conférence annuelle qui se tient chaque automne à Rome. En outre, ce pilier comprend l'organisation de réunions à huis clos et de séminaires sur divers sujets à identifier dans le cadre d'une liste de priorités.

25. Le Centre a organisé plusieurs activités au cours de l'année écoulée. En septembre 2024, il a co-organisé la 11^{ème} édition du Certificat en arbitrage commercial international et d'investissement et le 11^{ème} cours annuel sur l'arbitrage international Roma Tre-UNIDROIT de l'Université de Rome, prononcé par le Professeur Mohamed Abdel Wahab (Université du Caire). Le 8 novembre 2024, le Centre a co-organisé sa première conférence annuelle avec la Banque d'Italie, intitulée "Les nombreuses nuances du changement climatique: à travers le prisme du règlement des différends", avec le soutien de la *Società Italiana per le Imprese all'Estero* (SIMEST, l'Agence nationale italienne de soutien aux entreprises à l'étranger) et sous les auspices de l'ICCA et du CIRDI. Un bref résumé des présentations de la conférence annuelle a été publié sur le blog d'arbitrage de Kluwer en décembre 2024. En outre, le Centre était partenaire de la Semaine de l'arbitrage de Paris, qui s'est déroulée du 7 au 11 avril 2025. Le Centre a soutenu un événement organisé par une institution d'arbitrage indépendante sur les systèmes de droit civil en tant que contrat régissant le droit, en réfléchissant à la perspective du droit transnational en tant que pont entre les familles juridiques. Il a également co-organisé un séminaire sur «L'arbitrage international dans les litiges financiers: tendances récentes», en collaboration avec l'Institut Queen Mary-UNIDROIT pour le droit commercial transnational et la Faculté de droit de Sciences Po.

26. Les activités futures prévues comprennent: i) un atelier dans le cadre de la Journée de l'arbitrage italien, prévue pour le 9 juin 2025, explorant comment un ensemble de principes juridiques sur les droits de l'homme et la durabilité peut s'intégrer dans le discours juridique sur le droit transnational dans le contexte de l'arbitrage commercial et de l'investissement; ii) la 12^{ème} édition du Certificat sur droit commercial international, investissement et arbitrage (22-26 septembre 2025) et la 12^{ème} conférence annuelle sur l'arbitrage international (26 septembre 2025); et iii) la deuxième conférence annuelle, prévue pour le 7 novembre 2025, qui se concentrera sur l'interaction complexe entre le risque et le droit.

C. Centre de droit nordique et section dédiée à la Bibliothèque

27. Le Centre d'UNIDROIT d'études de droit nordique et de droit privé transnational ("Centre de droit nordique", CDN) est un centre de recherche qui encourage la coopération entre les pays nordiques et UNIDROIT dans le domaine du droit privé. Fondé en mai 2023 dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT, le Centre cherche à promouvoir les travaux d'UNIDROIT, ses instruments et ses projets, dans la région nordique, et à accroître la sensibilisation internationale au droit nordique dans les domaines d'intérêt pour UNIDROIT, principalement par l'organisation d'événements académiques.

28. Le CDN sert de centre de recherche avec un espace consacré dans la Villa Aldobrandini, où les chercheurs des pays nordiques, ou ceux qui s'intéressent au droit comparé et à la relation entre le droit privé et le droit privé nordique, sont invités à mener des recherches et à partager leurs résultats dans un environnement transnational. Le Centre bénéficie du soutien de la Bibliothèque d'UNIDROIT, qui possède une vaste collection d'ouvrages de droit nordique offerte par la Professeure Giuditta Cordero-Moss (Université d'Oslo, Norvège) et par d'autres universités, instituts et centres de recherche.

29. Le CDN fonctionne selon une structure de gouvernance à trois niveaux composée i) d'un Conseil consultatif, ii) d'un Conseil scientifique et iii) d'un Conseil académique. Les activités du Centre sont coordonnées par le Secrétariat d'UNIDROIT et la Professeure Cordero-Moss, et sont soutenues

financièrement par les universités concernées, car les intervenants couvrent leurs propres dépenses, ce qui garantit qu'aucune charge financière supplémentaire n'est imposée à l'Institut.

30. Parmi les activités académiques récentes, on peut citer un atelier sur "L'approche nordique du clivage contrat/délict" qui s'est tenu le 11 octobre 2024 et qui s'est concentré sur la relation entre les contrats et les délits dans un contexte comparatif, et sur la frontière entre la responsabilité contractuelle et non contractuelle au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède. L'événement s'est déroulé à UNIDROIT et a donné lieu à des présentations sur les développements juridiques récents, les similitudes et les différences entre la responsabilité contractuelle et la responsabilité non contractuelle, et sur la façon dont les limites de responsabilité sont déterminées dans les chaînes de contrats. L'événement a été ouvert par une allocation de la Présidente Maria Chiara Malaguti et par la Professeure Giuditta Cordero-Moss et modéré par le Dr Stina Bratt (Institut suédois de gouvernance d'entreprise de l'Université de Stockholm). Le panel comprenait des présentations du Dr Bratt, du Professeur agrégé Johannes Hygen Meyer (Université d'Oslo), du Professeur Vibe Ulfbeck (Université de Copenhague) et du Dr Katja Perätalo (associée chez Hannes Snellman).

31. Parmi les activités à venir, on peut citer un atelier sur les cessions transfrontalières en droit international privé, prévu pour le 27 juin 2025.

D. Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT

32. Le Centre de droit transnational asiatique (ATLC) a été fondé en mai 2024, en s'appuyant sur la nécessité de renforcer les efforts de l'Institut dans la mise en œuvre et la diffusion de ses instruments dans la région Asie-Pacifique. Dirigé conjointement par la Professeure Meiling Huang, juriste principale d'UNIDROIT, et le juriste senior William Brydie-Watson, sous la supervision du Secrétaire Général d'UNIDROIT, l'ATLC a pour objectifs de i) promouvoir les travaux d'UNIDROIT, les instruments internationaux d'UNIDROIT et les projets d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique, et ii) le renforcement des liens entre les parties prenantes concernées d'Asie et d'UNIDROIT. Le Centre fonctionne conformément à son mandat (2024) et à son Plan stratégique 2024-2026.

33. L'ATLC est entièrement financé par des contributions extérieures, sans utilisation du budget d'UNIDROIT. En avril 2024, l'ATLC a conclu un accord de parrainage avec le cabinet d'avocats Yingke, selon lequel le sponsor fournira à la Fondation d'UNIDROIT 300.000 € pour soutenir les opérations de l'ATLC sur une période de trois ans (2024-2026). La première tranche du parrainage a été reçue en juin 2024 et a été utilisée pour financer les activités du Centre en 2024.

34. Pour guider le développement stratégique de l'ATLC, un Comité consultatif composé de onze experts juridiques asiatiques a été mis en place en septembre 2024³. Le Comité consultatif est composé d'éminents membres du Conseil de Direction, d'universitaires asiatiques et d'autres parties prenantes ayant une grande expertise des instruments et des activités d'UNIDROIT, nommés par le Secrétaire Général en consultation avec le(s) directeur(s) de l'ATLC, compte tenu de l'appartenance à UNIDROIT et de la diversité sous-régionale. La première session, qui s'est tenue en novembre 2024, a fourni des informations stratégiques sur les activités futures de l'ATLC. L'un des principaux domaines d'intérêt était d'utiliser le Centre comme plate-forme pour renforcer la collaboration avec la région Asie-Pacifique, par exemple en organisant des événements universitaires et en élargissant les partenariats avec les institutions universitaires de la région. Les commentaires du Comité consultatif ont été intégrés aux Plans stratégique et opérationnel de l'ATLC. La deuxième session du Comité consultatif s'est tenue le 31 mars 2025 et a été consacrée aux activités du Centre en 2025.

³ Le Comité consultatif de l'ATLC est composé des experts suivants: M. Sheelagh McCracken (Australie), M. Ji Wenhua (Chine), Mme Uma Sekhar (Inde), Mme Prita Amalia (Indonésie), M. Hideki Kanda (Japon), M. Amarsanaa Batbold (Mongolie), M. Inho Kim (République de Corée), M. Yusuf Caliskan (Turquie), Professeur Dora Neo (Singapour), Professeur Virgilio de los Reyes (Philippines) et Professeur Petra Butler (Nouvelle-Zélande).

35. Au cours de sa première année d'activité en 2024, l'ATLC a mené un certain nombre d'activités conformément à son mandat:

- Institutionnel: i) conclusion d'un accord de parrainage avec le cabinet d'avocats Yingke (avril 2024) et rencontre avec la délégation de Yingke au siège d'UNIDROIT (septembre 2024), ii) préparation et adoption du mandat de l'ATLC, du Plan stratégique 2024 – 2026 et du document budgétaire 2024 – 2026, (iii) mise en place du Comité consultatif (septembre 2024) et convocation de sa première session en ligne (novembre 2024), (iv) la création d'une page dédiée à l'ATLC sur le site web d'UNIDROIT ⁴ dans le cadre de la page Institutions académiques, et (v) la préparation de notes conceptuelles pour les grands événements qui se tiendront en 2025, y compris le Concours de plaidoirie en arbitrage international des Principes d'UNIDROIT et la série de séminaires ATLC.
- Bibliothèque, publications et traductions: l'ATLC a créé une section consacrée à la Bibliothèque de droit transnational asiatique au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT et a fourni environ 100 publications supplémentaires dans le domaine du droit asiatique. L'ATLC a également lancé des projets de traduction afin de traduire les Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et au droit privé en turc, en vietnamien et en chinois, dans le but d'améliorer la diffusion de ces instruments juridiques dans différents pays asiatiques.
- Bourses, stages et opportunités de recherche: le parrainage de quatre stagiaires et de trois chercheurs de la région asiatique a reçu un financement de l'ATLC en 2024, leur permettant d'effectuer des stages et des séjours de recherche au siège d'UNIDROIT Rome.
- Événements, consultations et rencontres: en novembre 2024, l'ATLC a organisé avec succès sa première conférence internationale à Shanghai, marquant le 30^{ème} anniversaire de la publication des Principes d'UNIDROIT ⁵. En outre, le Centre a fourni un soutien financier pour faciliter la participation du Secrétariat d'UNIDROIT et d'experts à des événements internationaux clés, notamment un dialogue d'experts sur le Protocole MAC lors de la réunion du Comité économique de l'APEC (Pérou, août 2024) ⁶, une consultation des parties prenantes sur le Protocole MAC ⁷ et un atelier sur la réforme des opérations garanties à l'Université de Tokyo (Japon, septembre 2024) ⁸ et le 5^{ème} Salon de l'emploi de l'ONU visant à faire connaître les travaux d'UNIDROIT en Chine (Chine, octobre 2024) ⁹. L'ATLC a également participé à un événement de consultation des parties prenantes sur la Loi type sur l'affacturage en Türkiye ¹⁰ et à une visite académique et une conférence à la faculté de droit de l'Université Medeniyet (Türkiye, novembre 2024) ¹¹.

36. En 2024, l'ATLC a également entrepris un certain nombre d'activités préparatoires aux initiatives de 2025, en particulier la préparation de la première présentation de la série de séminaires ATLC sur les actifs numériques et le droit privé (Rome, janvier 2025).

⁴ <https://www.unidroit.org/fr/academie-dunidroit/instituts/#1733993666458-084a1c09-0a0d>.

⁵ <https://www.unidroit.org/shanghai-upicc-conference/>.

⁶ <https://www.unidroit.org/unidroit-supports-apec-agricultural-sector-secured-finance-reform-initiativein-peru/>.

⁷ <https://www.unidroit.org/unidroit-delivers-mac-protocol-consultation-workshop-for-japanesestakeholders/>.

⁸ <https://www.unidroit.org/28553/>.

⁹ [UNIDROIT représenté au cinquième Salon de l'emploi des Nations Unies en Chine - Unidroit](https://www.unidroit.org/fr/unidroit-represente-au-cinquieme-salon-de-lemploi-des-nations-unies-en-chine-unidroit) .

¹⁰ <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-participe-a-une-consultation-sur-la-loi-type-sur-laffacturage-pour-les-acteurs-turques/>.

¹¹ <https://www.unidroit.org/fr/unidroit-visite-luniversite-medeniyet-pour-renforcer-la-cooperation-avec-le-monde-universitaire-turc/>.

37. Sous les auspices du Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (ATLC), la première édition du *Moot* d'arbitrage international des Principes d'UNIDROIT a été officiellement lancée en novembre 2024 à Shanghai, en Chine. Le concours de plaidoirie est dédié à l'exploration des applications et des implications des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats commerciaux internationaux (Principes d'UNIDROIT) dans les contextes d'arbitrage. La première édition de l'*UPICC International Arbitration Moot* sera co-organisée par l'ATLC et le *Shanghai International Arbitration Centre*, SHIAC. Le Moot est ouvert aux étudiants en droit spécialisés en arbitrage international ou en droit des contrats. Les premières phases se dérouleront à Shanghai les 3 et 4 novembre 2025, tandis que les demi-finales et les phases finales se tiendront à Rome les 1er et 2 décembre 2025.

38. En 2025, l'ATLC entreprendra les activités énumérées ci-dessous. Pour soutenir la mise en œuvre de ces activités, l'ATLC sera soutenu par le détachement et le stage d'experts juridiques et d'étudiants de la région Asie-Pacifique.

Bibliothèque, publications et traductions

39. Comme indiqué dans le mandat du Centre, l'ATLC entreprend un certain nombre d'activités en matière d'appui aux bibliothèques, de publications et de traductions, notamment i) l'appui à la bibliothèque du Centre de droit transnational asiatique au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT, ii) la fourniture de publications supplémentaires en droit asiatique à la Bibliothèque d'UNIDROIT, iii) la préparation et la publication de documents qui promeuvent les travaux d'UNIDROIT en Asie, et iv) la traduction des instruments d'UNIDROIT dans les langues asiatiques. En 2025, ces activités comprendront:

- Création du pôle de recherche ATLC: début 2025, l'ATLC a conclu un accord de parrainage supplémentaire avec le cabinet d'avocats Yingke pour la construction d'un centre de recherche ATLC au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT. La création du centre de recherche ATLC complétera le programme de travail de l'ATLC en i) fournissant un espace pour élargir la collection d'ouvrages de droit asiatique associée à l'ATLC, ii) fournissant un espace de bureau aux universitaires et stagiaires parrainés par l'ATLC de la région Asie-Pacifique pour entreprendre des recherches au Centre, et iii) offrant un espace permettant aux experts de l'ATLC de se rencontrer et de discuter de leur travail. Si des ressources supplémentaires peuvent être mobilisées, la Bibliothèque de droit transnational asiatique sera agrandie par la rénovation de salles supplémentaires dans l'annexe de la Bibliothèque d'UNIDROIT. Les travaux de construction devraient être terminés en 2025.
- Élargissement de la collection de droit transnational asiatique au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT: en plus des 100 publications de droit asiatique acquises en 2024, l'ATLC ajoutera 500 publications supplémentaires en 2025.
- Traduction des instruments d'UNIDROIT: en 2025, l'ATLC propose de faciliter la publication de six traductions de trois instruments d'UNIDROIT dans quatre langues asiatiques.
 - o Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et au droit privé: traductions en chinois, turc et vietnamien.
 - o Loi type d'UNIDROIT sur l'affacturage: chinois (réédité) et japonais.
 - o Guide législatif d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire: chinois (la traduction commencera une fois que l'instrument sera officiellement adopté en 2025).

Bourses, stages et opportunités de recherche

40. L'ATLC entreprend un certain nombre d'activités liées à l'octroi de bourses d'études, de stages et d'opportunités de recherche, notamment i) l'organisation du détachement d'experts juridiques talentueux d'Asie pour travailler avec le Secrétariat d'UNIDROIT sur les projets et

instruments d'UNIDROIT, ii) le parrainage de juristes talentueux d'Asie pour entreprendre des séjours de recherche à la bibliothèque de droit international privé au siège d'UNIDROIT, et iii) le parrainage d'étudiants en droit talentueux d'Asie pour qu'ils effectuent des stages au siège d'UNIDROIT. En 2025, ces activités comprendront:

- Parrainage d'au moins cinq chercheurs d'Asie et de cinq stagiaires d'Asie¹². Dans le cadre du processus annuel de sélection des bourses et des stages d'UNIDROIT, deux stagiaires et cinq boursiers ont déjà été sélectionnés pour 2025 (voir ci-dessous).
- L'ATLC travaille avec le *China Scholarship Council* (CSC) pour faciliter jusqu'à 20 opportunités de stage et 10 opportunités de bourses (bourses) pour les experts juridiques chinois auprès d'UNIDROIT en 2025-2026 dans le cadre du protocole d'accord de 2024 conclu entre UNIDROIT et le CSC.

Événements, consultations et réunions

41. L'ATLC entreprend un certain nombre d'activités en rapport avec l'organisation d'événements, y compris (i) l'organisation d'événements de consultation et de promotion pour les projets et instruments d'UNIDROIT en Asie et au siège d'UNIDROIT, (ii) l'appui financier aux experts juridiques et au Secrétariat d'UNIDROIT pour la participation à des événements, des forums régionaux et d'autres activités en Asie, et (iii) un soutien financier aux experts juridiques de la région de l'Asie pour participer à des projets, des événements et d'autres activités d'UNIDROIT. En 2025, ces activités comprendront:

- Conférence internationale sur les transactions d'actifs numériques et la protection juridique. Organisée conjointement par UNIDROIT, le Centre de règlement des différends internationaux de Pékin (BIDRC) et la Commission d'arbitrage de Pékin/Cour d'arbitrage internationale de Pékin (BAC/BIAC), avec l'Université d'économie et de droit de Zhongnan comme organisation de soutien, la conférence, qui s'est tenue le 8 avril 2025 à Pékin, a réuni des experts de premier plan des secteurs juridique, financier et technologique du monde entier pour discuter de questions juridiques liées aux transactions d'actifs numériques, des mécanismes de coopération internationale, favorisant ainsi la mise en place d'un cadre de gouvernance plus sûr, transparent et efficace pour l'économie numérique. La conférence a réuni environ 30 intervenants de plus de 10 pays et plus de 400 participants, dont des représentants du Ministère chinois du Commerce, du Ministère chinois de la Justice et de la Cour suprême populaire de Chine.
- Conférence internationale sur la Convention du Cap et ses Protocoles ferroviaire et MAC. Afin d'explorer davantage les questions juridiques internationales liées à la Convention du Cap et de renforcer la coopération juridique mondiale, UNIDROIT, la Société chinoise de droit international privé et l'Université chinoise de science politique et de droit ont co-organisé la Conférence internationale sur la Convention du Cap d'UNIDROIT le 12 avril 2025 à Pékin.
- Conférence sur les questions de droit privé dans le métavers. UNIDROIT co-organisera la conférence en partenariat avec l'Université Chuo (Tokyo, Japon) au siège d'UNIDROIT à Rome le 13 juillet 2025.

¹² Les boursiers et les stagiaires de l'ATLC seront recrutés chaque année par le biais du Programme de bourses, de stages et de recherches d'UNIDROIT. Les boursiers ATLC recevront un maximum de 1.500 € par mois pendant deux mois, plus 1.000 € pour leur billet d'avion (total de 4.000 € par boursier), et les stagiaires recevront un maximum de 1.000 € par mois pendant trois mois, plus 1.000 € pour leur billet d'avion (total de 4.000 € par stagiaire). Ces opportunités se concentreront sur les universitaires et les stagiaires non chinois, car les candidats chinois peuvent postuler à des opportunités de stage et de bourses à UNIDROIT avec le *China Scholarship Council* (CSC).

- Sommet de la Commission d'arbitrage de Pékin (BAC). Le Sommet, co-organisé par UNIDROIT et la Commission d'arbitrage de Pékin, se tiendra le 27 juin 2025 à l'Université La Sapienza de Rome. L'objectif principal du Sommet est de créer une multitude de forums dans lesquels les praticiens peuvent se réunir pour échanger des idées, sensibiliser aux dernières tendances dans le domaine de l'arbitrage commercial et examiner des questions d'actualité en matière d'arbitrage, en mettant l'accent sur l'Europe et l'Asie.
- Conférence internationale sur la théorie et la structure du droit de la propriété au Vietnam (à confirmer). L'Université nationale du Vietnam à Hanoï, en collaboration avec l'ATLC, co-organisera la conférence dans le but de créer une plate-forme académique permettant aux experts, aux universitaires, aux membres du corps professoral et aux chercheurs d'échanger des connaissances en se concentrant sur l'étude et l'analyse d'un modèle scientifique, moderne et efficace de droit de propriété qui s'aligne sur l'économie de marché du Vietnam et le développement d'un État de droit (Hanoï, Vietnam, septembre 2025).
- Forum de droit commercial Chine-ASEAN (à confirmer). L'ATLC est actuellement en pourparlers avec les organisateurs de la 22^{ème} Exposition Chine-ASEAN afin de déterminer si le Forum de droit commercial Chine-Asie 2025 pourrait se concentrer sur les instruments d'UNIDROIT et leurs avantages pour les membres de l'ASEAN (Nanning, Guangxi, 17 – 21 septembre 2025).

Autres activités

42. L'ATLC entreprend également une série d'autres activités pour réaliser sa mission. En 2025, ces activités comprendront:

- École d'été UNIDROIT ATLC 2025 (première édition). L'Université d'été sera co-organisée par UNIDROIT et l'Université d'économie et de droit de Zhongnan à Wuhan, en Chine, du 9 au 18 septembre 2025. Le public ciblé sera composé d'étudiants nationaux et internationaux des facultés de droit de toute la Chine, avec un total estimé à 100 étudiants d'environ 20 pays. L'école d'été s'adresse aux participants qui aspirent à contribuer à l'unification et à l'harmonisation du droit privé dans différents pays, ainsi qu'à ceux qui souhaitent poursuivre une carrière dans des organisations internationales.
- Concours d'arbitrage international des Principes d'UNIDROIT. Avec son lancement officiel à Shanghai en 2024, le premier concours de plaidoirie d'arbitrage international des Principes d'UNIDROIT se tiendra en 2025. Dédié à l'exploration des applications et des implications des Principes d'UNIDROIT dans les contextes d'arbitrage, le Moot est une étape importante dans la promotion de l'utilisation de l'instrument au sein de la communauté d'arbitrage en plein essor en Asie. Les inscriptions au concours ouvriront en avril, et la première phase aura lieu à Shanghai en novembre, suivi des demi-finales et des finales à Rome en décembre 2025.
- Sessions initiales de la série de séminaires ATLC. L'ATLC organisera des séminaires juridiques trimestriels de l'ATLC (la "série de séminaires ATLC"), invitant des universitaires d'Asie et d'autres régions à discuter du lien entre les projets d'UNIDROIT et l'Asie, ainsi que de l'impact des instruments d'UNIDROIT dans la région. Chaque séance portera sur un thème ou un sujet spécifique lié à un projet, à un instrument ou à un domaine de travail d'UNIDROIT. Le premier séminaire ATLC s'est tenu en janvier 2025 sur les Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et au droit privé et leur application juridique en Asie (Rome, janvier 2025) ¹³.

- Création du réseau juridique ATLC. Une plateforme reliant les universités, les sociétés juridiques et les organismes de recherche pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT et favoriser la collaboration.
- Facilitation des accords de coopération. À l'heure actuelle, l'ATLC collabore avec des institutions universitaires au Vietnam, au Cambodge et en Thaïlande afin d'explorer les possibilités de collaboration, notamment en facilitant les discussions en vue de la signature d'un protocole d'entente avec l'Université royale de droit et d'économie du Cambodge.

IV. PROGRAMME INTERNATIONAL D'UNIDROIT POUR LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT

43. Le Secrétariat avait initialement proposé l'organisation d'une Université d'été internationale d'UNIDROIT spécifiquement destinée aux participants des pays africains en 2022 lors de la 100^{ème} session du Conseil de Direction. Cette initiative, rendue possible grâce à la contribution de la Direction générale de la coopération au développement du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (DGCS-MAECI), visait à réunir des juges, des rédacteurs juridiques, des fonctionnaires et des avocats du secteur public, ainsi que d'éminents universitaires et praticiens dans un cadre éducatif dynamique ([C.D. \(100\) B.22](#)).

44. La première édition de l'Université d'été internationale s'est déroulée en format hybride du 20 juin au 22 juillet 2022. Au total, 22 participants venus de treize pays africains (Afrique du Sud, Algérie, Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Malawi, Maurice, Mauritanie, Nigéria, République démocratique du Congo, Tanzanie et Tunisie), dont douze femmes et dix hommes, ont été admis à l'issue d'un processus de sélection strict.

45. Suite au succès de sa première édition, la DGCS-MAECI a approuvé une nouvelle subvention pour soutenir l'édition 2023 (2^{ème}), qui s'est déroulée du 5 juin au 7 juillet 2023. Le programme a été rebaptisé "Programme international d'UNIDROIT pour le droit et le développement" (PIDD) afin de refléter son champ d'application élargi, qui allait au-delà d'un cours d'été traditionnel. La deuxième édition a réuni 22 juges, rédacteurs juridiques et avocats du secteur public de 17 pays africains: Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Libéria, Malawi, Maurice, Mauritanie, Nigéria, Ouganda, Somalie, Tanzanie et Zambie.

46. L'édition 2024 (3^{ème}) du PIDD, toujours soutenue par la DGCS-MAECI, s'est tenue du 6 juin au 5 juillet 2024 à la fois en ligne et en présentiel à Rome. Sur la soixantaine de candidatures reçues de 21 pays africains, les 20 participants retenus représentaient les pays suivants: Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Égypte, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Maroc, Maurice, Ouganda, Somalie, Tanzanie et Zimbabwe. Conformément à la mission du programme, une fois de plus, les participants ont été sélectionnés à l'issue d'un processus concurrentiel visant à assurer la diversité régionale, l'équilibre entre les sexes et la représentation d'une variété de secteurs juridiques publics.

A. Africa Plus

47. Le succès de la 3^{ème} édition (2024) a conduit à un soutien renouvelé de la DGCS-MAECI pour une quatrième édition considérablement élargie du PIDD (rebaptisée PIDD 2025 Africa Plus). Cet engagement renouvelé a permis d'augmenter le nombre de participants (30), d'élargir la représentation géographique et de renforcer le soutien logistique tant pour les enseignants que pour les participants. L'appel à candidatures lancé début février 2025 a attiré 122 candidatures de 24 pays. S'appuyant sur les bases des éditions précédentes, le PIDD Africa Plus 2025 comprend une phase de préparation en ligne de deux semaines suivie d'un volet en personne de trois semaines. Il vise à approfondir la compréhension des participants des travaux d'UNIDROIT dans le domaine du droit

privé transnational. Le programme offre une formation approfondie sur les principaux instruments et domaines thématiques d'UNIDROIT, notamment: les contrats commerciaux internationaux; le droit privé pour le développement agricole; les instruments sur l'accès au crédit (y compris la Convention du Cap et ses Protocoles, la Loi type CNUDCI-UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt et la Loi type d'UNIDROIT sur les récépissés d'entrepôt; la Loi type sur l'affacturage), la protection des biens culturels, l'application des droits des créanciers, la liquidation bancaire, les actifs numériques et les dimensions juridiques de l'intelligence artificielle. Il explore également le rôle plus large du droit privé dans la promotion des objectifs de développement durable (ODD).

48. Une section dédiée sur le site Web d'UNIDROIT offre des ressources et des mises à jour, et une communauté LinkedIn a été créée pour soutenir le réseautage et la collaboration des participants aux éditions précédentes. UNIDROIT a également un accord en cours avec la Fondation *IES Abroad*, en vertu duquel des stagiaires internationaux sélectionnés contribuent au programme tout en acquérant une expérience précieuse dans la recherche juridique.

B. Balkans, Partenariat oriental, Asie centrale et Caucase

49. En tant que programme parallèle au PIDD Africa Plus, et s'appuyant sur le succès de l'expérience dans la région africaine, un programme pilote ciblant les pays des Balkans, du Partenariat oriental, de l'Asie centrale et du Caucase est actuellement en cours d'élaboration pour septembre 2025. Cette nouvelle formation, rendue possible grâce au soutien constant de la DGCS-MAECI, s'appuie sur l'expérience et la méthodologie développées dans le cadre des éditions du PIDD pour l'Afrique. Le programme pilote proposera un programme d'études adapté aux spécificités des régions participantes, combinant une semaine de préparation en ligne et deux semaines de séminaires en présentiel à Rome. Il couvrira des domaines clés tels que l'accès au crédit, les contrats commerciaux internationaux, le droit privé et le développement agricole, la procédure civile et l'exécution, les biens culturels, l'insolvabilité bancaire, les aspects juridiques des technologies numériques et le développement durable. Les participants bénéficieront de la présence d'experts internationaux et régionaux de premier plan, avec la collaboration prévue de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de la Banque asiatique de développement (BAD). Dans le cadre d'une stratégie à long terme, il est prévu que le programme comprenne également des missions sur le terrain et des activités de suivi afin de multiplier son impact dans les pays cibles. L'édition 2025 impliquera 20 professionnels sélectionnés de pays tels que l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Serbie, le Monténégro, la Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan. L'appel à candidatures a été lancé en avril 2025, avec une date limite du 10 mai 2025.

V. PROGRAMMES ET BOURSES D'UNIDROIT

50. Les programmes conjoints de chaires UNIDROIT visent à renforcer les connaissances techniques et l'expertise dans certains domaines d'activité de l'Institut. Grâce à la collaboration et au soutien d'institutions tierces, les programmes conjoints de chaires permettent au Secrétariat de nommer des experts pour des périodes d'un an ou plus (en fonction du mandat spécifique) afin de fournir des conseils hautement spécialisés pour des projets spécifiques du Programme de travail de l'Institut, ajoutant ainsi des capacités et de la stabilité à l'effectif du Secrétariat. Deux programmes de chaires ont été mis en œuvre à ce jour, comme décrit ci-dessous.

A. Le programme de la Chaire UNIDROIT -Banque d'Italie

51. Le programme de chaire UNIDROIT -Banque d'Italie vise à faciliter la recherche conjointe et le partage des connaissances sur des questions d'intérêt commun, en mettant l'accent sur le projet d'UNIDROIT sur l'insolvabilité bancaire. Ce programme a connu une première édition réussie en 2021-2022, lorsque le Secrétariat a accueilli un professeur adjoint de l'Université d'Amsterdam. Sur la base

de ce résultat positif, la Banque d'Italie a accepté de renouveler le programme pour une deuxième édition. Cela a permis au Secrétariat de bénéficier de l'assistance de M. Iacopo Donati, Professeur de droit des sociétés et de l'insolvabilité à l'Université de Sienne, de novembre 2023 à novembre 2024. M. Donati a assisté à deux sessions du Groupe de travail sur l'insolvabilité bancaire et a contribué à l'élaboration du chapitre sur la hiérarchie des créanciers du projet de Guide législatif sur la liquidation bancaire. En outre, M. Donati a contribué à l'analyse du traitement des passifs éventuels dans les procédures de liquidation bancaire.

B. Programme de la Chaire UNIDROIT-Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale

52. En janvier 2022, UNIDROIT a reçu une subvention de la Direction générale de la coopération au développement du Ministère italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale (DGCS-MAECI) pour accueillir un programme de chaire dans le domaine du droit privé et du développement agricole. Ce programme, qui s'est achevé en avril 2025, a impliqué un enseignant-chercheur senior/en milieu de carrière dans le développement du projet UNIDROIT/FAO/FIDA sur les structures juridiques collaboratives pour les entreprises agricoles (CLSAE). Le titulaire de la chaire devait aider le Secrétariat à effectuer des recherches comparatives et à recueillir des données, ainsi qu'à analyser l'égalité des sexes dans les diverses formes juridiques collaboratives envisagées dans le cadre du projet CLSAE (contrats multipartites, coopératives et entreprises). De plus, le titulaire de la Chaire a participé à des activités de mise en œuvre et de promotion des autres guides juridiques déjà développés par UNIDROIT dans le domaine du droit privé et du développement agricole (par exemple, les contrats d'agriculture contractuelle et les contrats d'investissement en terres agricoles).

53. De novembre 2022 à novembre 2024, le Secrétariat a accueilli le premier titulaire de la Chaire DGCS-MAECI/UNIDROIT, le Dr Keni Muguongo Kariuki, avocat et économiste politique kenyan avec 10 ans d'expérience et un doctorat de la *School of Oriental and African Studies* (SOAS) de l'Université de Londres. Tout au long de son mandat au Secrétariat, M. Kariuki a participé activement aux sessions du Groupe de travail et aux réunions intersessions du projet CLSAE. Il a également contribué à la recherche concernant l'analyse comparative des différentes législations, adoptées principalement dans les pays africains, en matière de coopératives agricoles et de contrats multipartites. M. Kariuki a également représenté le Secrétariat dans un certain nombre d'événements de consultation et de séminaires internationaux. Le Secrétariat lui est reconnaissant pour toutes ses contributions au projet.

54. En outre, de février 2024 à avril 2025, le Secrétariat a accueilli Mme Jeannette Tramhel en tant que consultante juridique principale dans le cadre du Programme de chaires DGCS-MAECI/UNIDROIT. En tant qu'avocate canadienne expérimentée et ancienne avocate juridique principale de l'Organisation des États américains (OEA), la contribution de Mme Tramphel à l'élaboration du projet CLSAE a été très appréciée.

C. Programme de bourses académiques

55. UNIDROIT a toujours bénéficié d'une collaboration directe avec des universitaires et des praticiens du droit du monde entier en raison de son histoire et de son prestige presque centenaires. En raison de l'excellente Bibliothèque, de son importance en tant que centre de recherche et de la possibilité qu'UNIDROIT offre de participer ou d'observer à l'élaboration d'instruments de droit transnational, en travaillant avec des pairs de toutes les familles juridiques, l'Institut est considéré comme une destination attrayante pour de nombreux juristes éminents. Afin qu'UNIDROIT puisse bénéficier de leurs liens stables avec l'Institut et faciliter leur présence à la Villa Aldobrandini pour des périodes de recherche ou des congés sabbatiques, UNIDROIT a créé en 2024 le concept de "Bourses académiques".

56. Les boursiers académiques d'UNIDROIT sont sélectionnés sur la base des exigences suivantes (ajustables): (i) être un universitaire ou un juriste prestigieux ayant un intérêt académique; (ii) avoir une connaissance avérée des instruments d'UNIDROIT, ou présenter un projet axé sur un ou plusieurs des instruments d'UNIDROIT; (iii) entreprendre des travaux universitaires dans le cadre de l'Académie d'UNIDROIT; (iv) s'engager à travailler pendant un minimum de six mois et un maximum de trois ans sur des projets liés au mandat de l'Institut (renouvelable en fonction des résultats); (v) doit être physiquement à la Villa Aldobrandini pendant une période minimale à déterminer au cas par cas; et (vi) bénéficier d'un financement ou d'un appui extérieur. Les boursiers académiques peuvent être nommés soit directement par UNIDROIT, soit par ses centres partenaires avec les universités partenaires, et peuvent être liés à des projets existants de l'Académie d'UNIDROIT.

57. En septembre 2024, le Professeur Jeffrey Wool J.D. a été nommé premier chercheur universitaire principal de l'Institut. Le Professeur Wool est le Secrétaire général du Groupe de travail aéronautique. Il agit à ce titre en détachement de Watson Farley & Williams LLP, où il est conseiller mondial principal basé dans leurs bureaux de New York et de Londres. Président de la Fondation d'UNIDROIT, le Professeur Wool est professeur adjoint à la faculté de droit du Trinity College de Dublin et membre distingué de l'Université hébraïque de Jérusalem. De 2011 à 2019, il a été Professeur de droit des affaires internationales à la Faculté de droit de l'Université de Washington, où il a cofondé et codirigé son Institut de droit des affaires internationales, et élaboré et enseigné de nouveaux cours sur le droit commercial transnational, le droit commercial comparé et la conformité des affaires internationales. Le Professeur Wool a été chercheur principal au Harris Manchester College d'Oxford et membre affilié de la Faculté de droit de l'Université d'Oxford de 2011 à 2023. De 1995 à 1998, il a enseigné le droit commercial transnational avec Sir Roy Goode à Oxford.

58. Ses contributions renommées au droit commercial transnational, en général, et plus particulièrement aux travaux d'UNIDROIT, ainsi que ses nombreuses autres réalisations professionnelles remarquables, ont fait du Professeur Wool la première nomination idéale dans le cadre du nouveau programme de bourses. En sa qualité de boursier académique d'UNIDROIT, le Professeur Wool contribue aux travaux d'UNIDROIT en ce qui concerne la recherche associée à l'efficacité et à la mise en œuvre de la Convention du Cap et de son Protocole aéronautique, à l'évaluation économique des instruments de droit commercial international (dans le cadre du projet de projet académique de la Convention du Cap) et à la mise en œuvre de la Convention du Cap ainsi qu'au projet sur le respect des traités de droit commercial international (dans le cadre du projet universitaire sur la Convention du Cap). Le Professeur Wool enseigne également le droit transnational (en faisant spécifiquement référence aux instruments d'UNIDROIT) dans plusieurs universités de premier plan à travers le monde, notamment La Sapienza à Rome, le Trinity College à Dublin et l'Université hébraïque de Jérusalem.

VI. BIBLIOTHÈQUE D'UNIDROIT

59. Prévues par l'article 9 du Statut Organique d'UNIDROIT, la Bibliothèque d'UNIDROIT existe depuis la fondation de l'Institut en 1926. Au fil des ans, ses collections ont atteint plus de 330 000 volumes et elle demeure une référence mondiale pour la recherche en droit privé international, en droit commercial international et en droit comparé. Avec un personnel et des ressources limités, la Bibliothèque parvient à maintenir et à élargir les fonds imprimés et numériques et à faciliter le travail des nombreux universitaires, stagiaires et visiteurs qui viennent s'engager dans la recherche à UNIDROIT, notamment grâce au catalogue en ligne multilingue – une véritable incarnation de l'esprit d'harmonisation qui a présidé à la fondation de la UNIDROIT elle-même. Les sections ci-après font le point sur divers aspects de la gestion de la Bibliothèque d'UNIDROIT depuis la dernière session du Conseil de Direction.

A. Coopération et mise en réseau entre bibliothèques

60. En 2024, la Bibliothèque d'UNIDROIT a continué de renforcer sa tradition de coopération et de réseautage entre bibliothèques. Notamment, un accord de coopération a été conclu avec la Bibliothèque de droit de l'Université d'Oslo (UJUR) en décembre 2024, et en octobre 2024, des mesures initiales ont été prises pour créer une future collaboration stable entre UNIDROIT et la Bibliothèque de droit de l'Université de Cologne (Allemagne). Une mention spéciale est due à la coopération de longue date avec la Bibliothèque de l'Université La Sapienza de Rome (Italie) et la Bibliothèque de l'Institut Max Planck de droit international privé à Hambourg (Allemagne).

B. Adhésion potentielle au Service national des bibliothèques d'Italie (Servizio Bibliotecario Nazionale, SBN)

61. Le Service national des bibliothèques (SBN) est le consortium de bibliothèques promu par le Ministère italien de la culture, coordonné par l'Institut central pour le catalogue unique des bibliothèques italiennes et pour les informations bibliographiques (*Istituto centrale per il catalogo unico delle biblioteche italiane e per le informazioni bibliografiche*, ICCU). Dans le but de promouvoir l'interopérabilité et la collaboration, le SBN est composé de plus de 7 000 bibliothèques (nationales ou locales, publiques et privées), toutes organisées en "pôles" géographiques et thématiques.

62. Les premières mesures en vue de l'adhésion au SBN ont été prises au nom de la Bibliothèque d'UNIDROIT au cours du premier trimestre de 2025. Si les efforts s'avèrent fructueux, les usagers de la Bibliothèque bénéficieront non seulement d'un accès à des ressources accrues grâce à une interface interopérable de "interface de recherche", mais cela augmentera également la visibilité de la Bibliothèque d'UNIDROIT et - non négligeablement - permettra à la Bibliothèque de demander divers financements nationaux et régionaux pour des projets spécifiques (qui ne seraient pas disponibles autrement).

C. Gestion de l'environnement de la Bibliothèque

63. Dans les mois à venir, un nettoyage en profondeur et une désinfection professionnels périodiques seront effectués dans les vastes espaces de la Bibliothèque et dans d'autres infrastructures. Cette opération lourde – ou plutôt une série d'opérations ciblant la poussière, les moisissures, les spores fongiques et les vers à bois – est essentielle pour prolonger la durée de vie des précieux volumes de ses collections, qui sont sujets à une dégradation progressive (et parfois même précipitée) dans n'importe quel environnement, et les conditions uniques des bâtiments historiques comme le nôtre posent d'autres défis.

D. Développement de la collection et dons

64. L'augmentation incessante du prix des publications, tant pour les sources imprimées qu'en ligne, continue d'entraver le développement de la collection de la Bibliothèque. Néanmoins, en 2024, les fonds de la Bibliothèque ont augmenté de 1 100 titres, ainsi que d'une base de données contenant plus de 4 000 livres numériques. Sur les 1 100 titres individuels, 309 ont été achetés, 142 ont été reçus sur la base d'un échange et 649 ont été reçus sous forme de don (dont 181 provenant d'un généreux don de 2022 de la Fondation néerlandaise "Largesse" par l'intermédiaire de la Fondation d'UNIDROIT). En outre, au cours des premiers mois de 2025, 552 titres supplémentaires ont été reçus sous forme de dons.

65. Comme les années précédentes, la Bibliothèque a reçu des dons en nature de plusieurs institutions et particuliers. Notamment, l'Institut Max Planck de droit international privé à Hambourg a fait don de 365 volumes de la succession du regretté Professeur Jürgen Basedow, répartis sur 135 volumes en 2024 et 230 au cours des premiers mois de 2025. Ces volumes, publiés par l'Institut

Max Planck, sont principalement axés sur le droit commercial et international et l'économie. L'Institut tient à réitérer une fois de plus sa gratitude pour sa coopération et son soutien à long terme.

66. De plus, grâce aux efforts de la Professeure Meiling Huang, juriste principale, la Bibliothèque a reçu 82 livres de droit écrits par d'éminents universitaires d'Asie. La Professeure Huang a organisé ce don d'ouvrages dans le cadre du nouveau Centre asiatique de droit commercial transnational (ATLC). Les livres ont été catalogués et sont maintenant disponibles pour la consultation des nombreux visiteurs de la Bibliothèque d'UNIDROIT venus d'Asie (et d'ailleurs).

67. L'Institut exprime également sa gratitude aux nombreux chercheurs et autres visiteurs qui ont fourni à la Bibliothèque des exemplaires de leurs publications. Les dons ont permis d'acquérir pour plus de 68.000 € de fonds pour la seule année 2024.

E. Catalogue en ligne et poursuite du projet de numérisation

68. En 2024 et 2025, les travaux de mise à jour de la liste des revues de droit de la Bibliothèque se sont poursuivis, et les articles numérisés ont continué d'être ajoutés à la collection en ligne de la Bibliothèque. Les liens vers ces publications figurent dans les fiches bibliographiques correspondantes du catalogue en ligne. Plus de 250 revues sont maintenant disponibles à partir du catalogue en ligne de la Bibliothèque. En outre, un grand nombre de références à des articles provenant de bases de données externes (auxquelles la Bibliothèque d'UNIDROIT est abonnée) ont été ajoutées au catalogue en ligne de la Bibliothèque.

69. De plus, les travaux se sont poursuivis sur le projet de numérisation de la Bibliothèque. La priorité a été donnée à la numérisation de la collection de droit comparé et sur l'unification du droit, ainsi qu'à la section « Divers ». Grâce au programme de formation très fructueux de "Cooperazione HELP" (Rome), M. Riccardo della Fazia a continué à collaborer à la numérisation de la collection numérique de la Bibliothèque, qui a été augmentée d'un total de 697 titres en 2024 (dont 294 appartenant à "Divers") et de 451 autres au cours des premiers mois de 2025.

70. De plus, en 2024, 1 971 titres de la collection Cordero ont été numérisés – une étape cruciale pour le catalogage et la facilitation de l'accès à celle-ci. Au cours des premiers mois de 2025, 81 autres titres Cordero ont été ajoutés à la collection numérique.

VII. PROGRAMME DE BOURSES, DE STAGES ET DE RECHERCHE D'UNIDROIT

71. Le Programme de bourses, de stages et de recherches d'UNIDROIT est l'un des outils les plus importants de l'Institut pour promouvoir les travaux d'UNIDROIT et les recherches connexes dans les domaines du droit privé international, du droit commercial international et du droit comparé. Chaque année, le programme amène un grand nombre d'universitaires, de chercheurs et d'étudiants en droit au siège d'UNIDROIT à Rome - et les engage à distance, occasionnellement - pour entreprendre des bourses, des stages et des opportunités de recherche liés aux instruments et projets d'UNIDROIT. Les participants au programme sont sélectionnés par le biais d'un processus de sélection solide et compétitif. Les candidats retenus sont invités à effectuer des séjours de recherche de deux mois à la Bibliothèque d'UNIDROIT, et les candidats retenus sont invités à effectuer des stages de trois mois au Secrétariat d'UNIDROIT. Les participants reçoivent des allocations modestes (1.500 € par mois pour les boursiers, 1.000 € par mois pour les stagiaires) pendant leur séjour à Rome. De plus, chaque année, l'Institut sélectionne un chercheur exceptionnel pour la prestigieuse "bourse Sir Roy Goode" d'une durée de six à neuf mois.

72. Depuis 2014, le Programme de bourses est entièrement financé par des contributions extrabudgétaires volontaires, en s'appuyant exclusivement sur la générosité des sponsors du Programme, notamment le Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT (ATLC), le Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (MOFCOM), les membres du Conseil de Direction,

l'Association des anciens élèves d'UNIDROIT, le *United Rule of Law Appeal* (UROLA) et le cabinet d'avocats Madruga BTW (Brésil). L'objectif à long terme du programme est de fournir un financement à tous les candidats acceptés; Cependant, en raison de ressources limitées, seul un pourcentage limité de candidats reçoivent actuellement des bourses de recherche ou des allocations de stage.

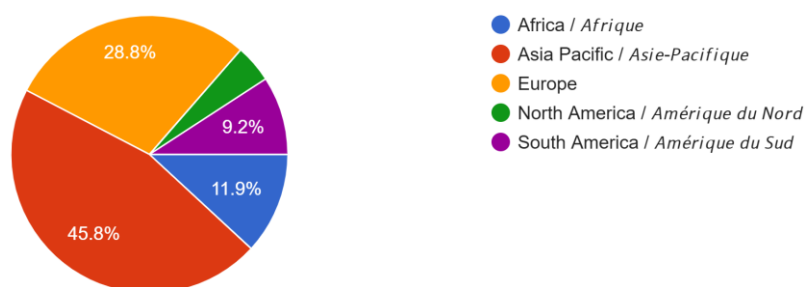
73. Pour le Programme 2024, UNIDROIT a reçu un total de 244 demandes de stage et 165 demandes de bourses. Au cours de l'année 2024, l'Institut a accueilli 151 participants. Plus précisément, UNIDROIT a accueilli 54 stagiaires et 38 chercheurs de 28 pays. Sur les 54 stagiaires, 8 ont reçu des allocations pour la durée de leur stage. Sur les 38 boursiers, 15 ont reçu des allocations pour la période de leurs recherches. De plus, 59 chercheurs de 22 pays ont effectué des séjours de recherche à la Bibliothèque d'UNIDROIT. En outre, Mme Başak Başoğlu Kapancı (Professeure agrégée, Université Pîrî Reis, Istanbul) a été sélectionnée parmi 30 candidats en tant que boursière Sir Roy Goode 2024, et a mené à bien ses travaux principalement dans le domaine des crédits carbone vérifiés. Pour plus de détails sur le Programme et ses bénéficiaires en 2024, voir le Rapport sur la mise en œuvre du Programme de bourses et de stages d'UNIDROIT 2024.

74. Pour le Programme 2025, UNIDROIT a reçu un total record de 295 demandes de stage, 162 demandes de bourses et 30 demandes de bourses Sir Roy Goode. Voir ci-dessous un résumé statistique du genre, de la nationalité, des qualifications et des domaines de recherche. Des candidatures ont été reçues du monde entier, la majorité d'entre elles provenant de candidates ayant au moins un diplôme de maîtrise en droit souhaitant entreprendre des recherches ou travailler sur des projets d'UNIDROIT dans les domaines i) des contrats commerciaux internationaux, et ii) du droit et de la technologie. M. Joseph Chu (doctorant, Université d'Oxford) a été sélectionné parmi 30 candidats en tant que boursier Sir Roy Goode 2025.

DEMANDES DE STAGE UNIDROIT 2025 – Région, qualification, genre et préférence de projet

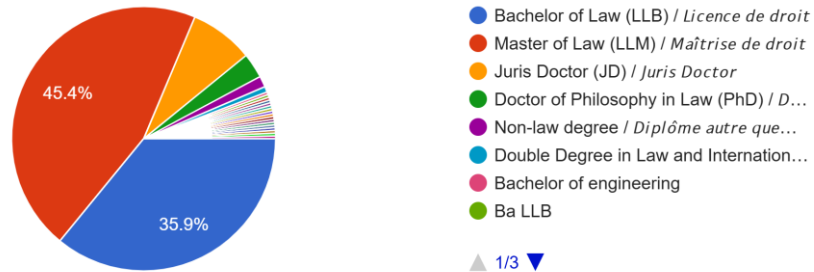
Region of Nationality / Région de nationalité

295 responses



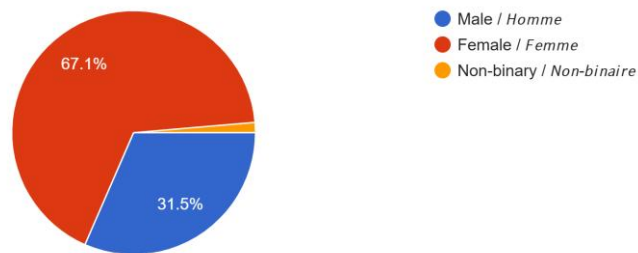
University Degree (either currently underway or highest level of graduation) / Diplôme universitaire
(en cours ou le plus élevé)

295 responses



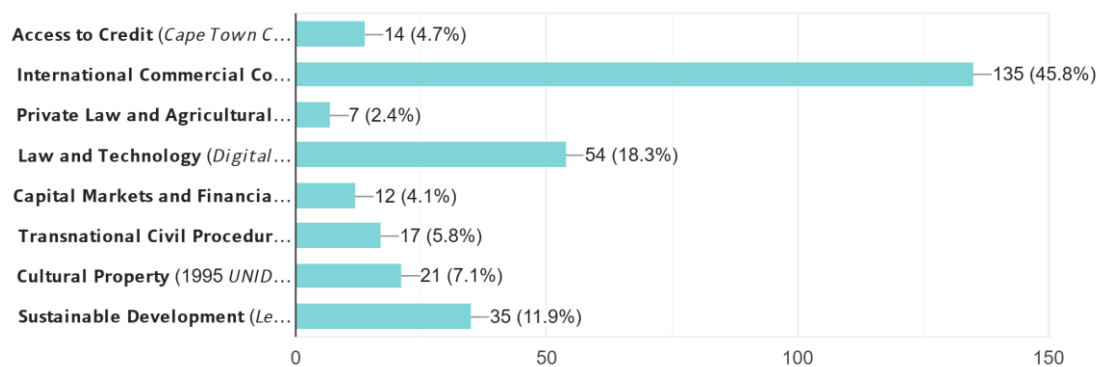
Gender / Genre

295 responses



First Choice

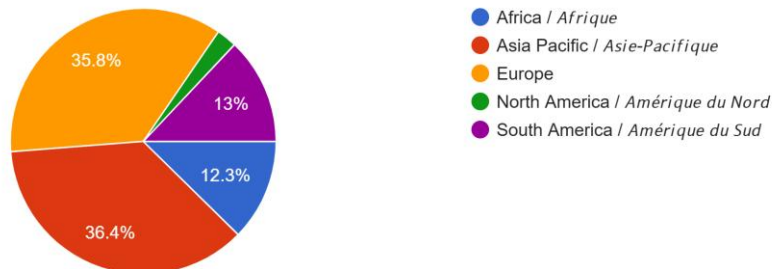
295 responses



DEMANDES DE BOURSES UNIDROIT 2025 – Région, qualification, genre et domaine de recherche

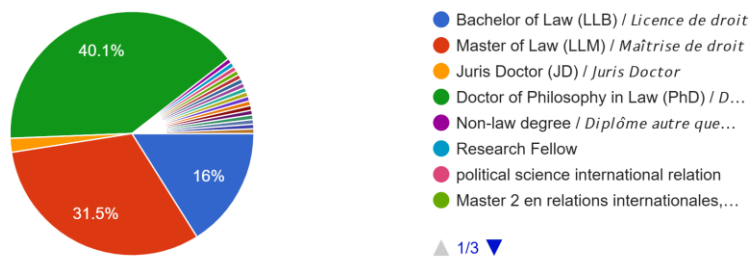
Region of Nationality / Région de nationalité

162 responses



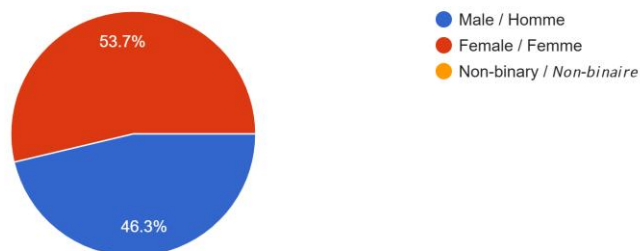
Highest Academic Qualification (Including ongoing study) / Qualification académique la plus élevée (y compris études en cours)

162 responses



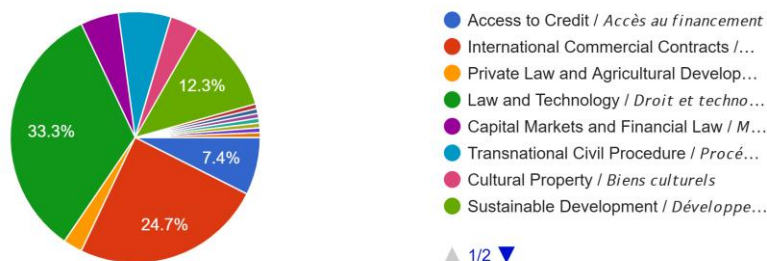
Gender / Genre

162 responses



Area of Research / Domaine de recherche

162 responses



VIII. COOPÉRATION AVEC LES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES

75. Depuis la 103^{ème} session du Conseil de Direction, le Secrétariat n'a cessé d'élargir sa coopération avec divers partenaires, notamment les institutions universitaires. L'Institut a signé de nouveaux accords de coopération avec six universités et autres institutions dans le but d'améliorer la collaboration et de promouvoir la recherche dans les domaines relevant du mandat d'UNIDROIT. Les accords facilitent les activités conjointes, telles que la co-organisation d'événements, de projets de recherche et de programmes d'études, et promeuvent le Programme de bourses, de stages et de recherches d'UNIDROIT. Les accords de coopération prévoient souvent un processus de sélection compétitif pour les stagiaires au sein de l'établissement partenaire et peuvent impliquer une prise en charge financière complète des stages par l'établissement. Les activités entreprises dans le cadre de ces accords sont détaillées dans le Rapport annuel 2024, dans la section relative à la coopération avec les institutions universitaires.

76. Depuis la 103^{ème} session du Conseil de Direction, l'Institut a signé des accords de coopération avec les institutions suivantes:

- *Universidad Externado*, Colombie, le 7 octobre 2024;
- *Universidad Austral Buenos Aires*, Argentine, le 15 octobre 2024;
- Université Tsinghua, Chine, le 12 novembre 2024;
- China Scholarship Council (CSC) le 25 novembre 2024;
- Faculté de droit de l'Université hébraïque de Jérusalem (Israël), le 21 janvier 2025; et
- Faculté de droit de l'Université de l'Union (UUSL), Belgrade, le 30 janvier 2025.

77. En plus de ces accords, le Secrétariat collabore activement avec d'autres établissements d'enseignement afin d'explorer d'autres possibilités de collaboration. Ces efforts visent à élargir les partenariats, à fournir un soutien supplémentaire à la recherche et aux programmes universitaires, et à créer davantage d'opportunités pour les étudiants, les chercheurs et les professionnels de s'engager dans les travaux d'UNIDROIT.

78. En outre, l'Institut s'efforce constamment de renforcer ses partenariats existants en identifiant de nouveaux domaines de coopération et en veillant à ce que les accords soient effectivement mis en œuvre. Le Secrétariat s'est engagé à maintenir un niveau élevé de communication et de collaboration avec ses partenaires afin d'assurer le succès des activités conjointes.

79. Dans l'ensemble, la coopération élargie avec les institutions universitaires et d'autres partenaires témoigne de l'engagement d'UNIDROIT à promouvoir la recherche et l'éducation dans ses domaines de travail. En favorisant des partenariats solides et en soutenant des initiatives conjointes, UNIDROIT vise à contribuer à l'avancement de son mandat.

IX. PUBLICATIONS D'UNIDROIT

A. Revue de droit uniforme

80. La nouvelle méthode en ligne de soumission d'articles à la *Revue de droit uniforme*, d'examen et de traitement (le système de soumission « ScholarOne ») introduite en 2023 est désormais pleinement opérationnelle: tous les auteurs souhaitant soumettre un article à la *Revue de droit uniforme* doivent le faire via le portail ScholarOne. Il convient de noter que Oxford University Press (OUP) a l'intention de transformer toutes ses revues en publications uniquement en ligne, éliminant ainsi les copies papier. Afin de répondre au besoin de l'Institut d'avoir la *Revue de droit uniforme* en format papier pour le centenaire en 2026, dans le cadre des négociations pour le renouvellement du contrat, l'OUP a accepté de reporter à 2027 le transfert de la *Revue de droit uniforme* sur la plateforme en ligne seulement.

81. Cette évolution aura des conséquences pour la Bibliothèque, en ce sens que tous les accords d'échange seront supprimés, car le nombre d'abonnements gratuits auxquels l'Institut a droit sera réduit.

82. Jusqu'à ce que l'option en ligne seulement entre en vigueur, il sera possible de s'abonner à la *Revue de droit uniforme* en version imprimée ou en ligne (ou les deux), et par la suite uniquement pour l'ouvrage en ligne. Les données d'abonnement fournies par OUP indiquent qu'il existe une tendance générale vers les abonnements en ligne. Il convient de noter l'arrangement spécial mis en place par l'OUP pour les pays en développement, qui offre des abonnements en ligne à des revues à des tarifs inférieurs et, dans certains cas, gratuits, car UNIDROIT n'a pas les moyens d'atteindre tous les pays en développement inclus dans ce programme.

83. On ne saurait exagérer l'importance de la *Revue de droit uniforme* comme source d'information tant sur l'Institut et ses instruments que sur les instruments d'autres organisations, ainsi que sur la réception des instruments de droit privé international dans les pays qui les adoptent. Son importance se manifeste également par le nombre croissant d'articles soumis librement par les auteurs, dont plusieurs proviennent d'auteurs africains. En 2024, 112 articles ont été soumis via le portail ScholarOne. En outre, un certain nombre d'articles ont été soumis directement par courrier postal. Les auteurs des articles qui répondaient aux critères de publication ont été invités à les soumettre via le portail. Au total, 42 articles ont été rejetés. Au moment de la rédaction du présent document (23 mars 2025), 29 articles avaient été soumis via le portail et 7 avaient été rejetés.

84. Chaque année, l'OUP fournit des statistiques sur la consultation en ligne de la *Revue de droit uniforme*. Le tableau relatif à la consultation des articles publiés dans la *Revue de droit uniforme* est reproduit ci-dessous. La liste des articles les plus consultés en 2024 confirme l'intérêt continu des lecteurs pour les Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international:

Top 10 des articles avec le plus de vues en texte intégral (html – pdf) au cours des 12 derniers mois			
Titre	Auteur	Numéro publié	Visualisations
The law governing international commercial contracts and the actual role of the UNIDROIT Principles	Michael Joachim Bonell	Vol: 23/1, (2018)	5.831
Modernizing and harmonizing international contract law: the CISG and the UNIDROIT Principles continue to provide the best way forward	Michael J. Dennis	Vol: 19/1 (2014)	3.939
Political barriers in the ratification of international commercial law conventions	Johanna Hoekstra	Vol: 26/1 (2021)	1.830
The impact of blockchain technologies and smart contracts on dispute resolution: arbitration and court litigation at the crossroads	Pietro Ortolani	Vol: 24/2 (2019)	1.815
COVID-19 and <i>force majeure</i> clauses: an examination of arbitral tribunal's awards	Ş Esra Kiraz	Vol: 25/4 (2020)	1.732
Law harmonization and local specificities – a case study: OHADA and the law of contracts	Marcel Fontaine	Vol: 18/1 (2013)	1.305
Préservation de la sécurité juridique et judiciaire des affaires à travers les formations: cas de l'ERSUMA et des commissions nationales OHADA	Anaclet Nzohabonayo	Vol: 23/1 (2018)	1.157
National Blockchain Laws as a Threat to Capital Markets Integration	Matthias Lehmann	Vol:26/1, (2021)	936
The significance of a forum selection agreement as an indicator of the implied choice of law in international contracts: a global comparative perspective	Chukwuma Samuel Adesina Okoli	Date de publication: 2023-08-24	933
The EU financial collateral directive: the distinguishing features of a security financial collateral arrangement?	Obiora Ezike	Vol: 27/3 (2022)	863

B. Monographies

1. Commentaire officiel de la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole s'y rapportant portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement aéronautiques ("Commentaire aéronautique") – Cinquième édition révisée

85. En mars 2024, UNIDROIT a publié la cinquième édition révisée du Commentaire Convention du Cap/Protocole aéronautique du Professor Sir Roy Goode (en anglais seulement) afin de répondre aux questions qui avaient continué à se poser à la suite de la publication de la quatrième édition en 2022 et de la version électronique de la cinquième édition en 2023. En plus d'incorporer divers rectificatifs d'erreurs qui avaient été mises au jour, la cinquième édition révisée présente un index entièrement remanié pour rendre le long tome plus facile à manier pour le lecteur. Une version électronique de la cinquième édition révisée est prévue pour le second semestre de 2025.

2. Commentaire officiel de la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles et du Protocole s'y rapportant portant sur les questions spécifiques au matériel roulant ferroviaire ("Commentaire ferroviaire") – Troisième édition

86. En octobre 2024, UNIDROIT a publié la troisième édition du Commentaire sur Convention/Protocole ferroviaire de Sir Roy Goode. Dix ans s'étant écoulés depuis la publication de la deuxième édition, cette troisième édition est la première depuis l'entrée en vigueur du Protocole ferroviaire le 8 mars 2024. Elle couvre notamment le règlement sur le registre ferroviaire, qui est entré en vigueur avec le Protocole et a introduit le Système d'identification unique des véhicules ferroviaires, dont l'utilisation est obligatoire pour l'inscription d'une garantie portant sur élément du matériel roulant ferroviaire.

3. Loi type sur l'affacturage (MLF)

87. À l'automne 2024, UNIDROIT a publié des versions révisées de la *Loi type sur l'affacturage* (LTA) en anglais et en français pour refléter les modifications approuvées par le Conseil de Direction lors de sa 103^{ème} session en mai 2024.

4. Guide juridique UNIDROIT-FIDA sur les contrats d'investissement en terres agricoles (ALIC)

88. La version française du Guide *juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles* a été publiée en février 2025. Un événement de lancement est prévu pour juin 2025, dans le cadre du Programme pour le droit et le développement.

C. Versions linguistiques

1. Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international

89. L'année 2024 a vu l'ajout des versions ukrainienne, vietnamienne et persane (farsi) des dispositions des Principes d'UNIDROIT 2016, et de la versions géorgienne des Principes d'UNIDROIT 2010 sur le site internet d'UNIDROIT. Le Secrétariat a également conclu un accord pour la versions en géorgien des Principes d'UNIDROIT 2016 à la fin de 2024 et un contrat pour la version en letton des Principes d'UNIDROIT 2016 au début de 2025. Le Secrétariat a également été informé que la version arabe des Principes d'UNIDROIT 2016 était en cours de finalisation au début de 2025. Enfin, la version intégrale portugaise des Principes d'UNIDROIT 2016 a été achevée en 2024 et est en attente de publication.

2. Loi type sur l'affacturage (LTA)

90. Une version turque autorisée de la LTA a été lancée en novembre 2024, et la version espagnole du MLF a été publiée au début de 2025. Ces versions font suite au lancement de la version chinoise de la LTA publiée au dernier trimestre de 2023.

3. Règles types européennes de procédure civile ELI-UNIDROIT

91. Les traductions en portugais et en italien des règles en lettres noires du *modèle de règles européennes de procédure civile ELI-UNIDROIT* ont été finalisées et publiées pour référence en ligne en 2024.

4. Principes d'UNIDROIT concernant l'applicabilité des clauses de résiliation-compensation

92. La version chinoise des *Principes d'UNIDROIT concernant l'applicabilité des clauses de résiliation-compensation* a été publiée en 2024.

5. Guide juridique de la CNUDCI, de la HCCH et d'UNIDROIT sur les instruments de droit uniforme relatifs aux contrats du commerce international, notamment de vente

93. La version italienne *Guide juridique de la CNUDCI, de la HCCH et d'UNIDROIT sur les instruments de droit uniforme relatifs aux contrats du commerce international, notamment de vente*, a été lancée en octobre 2024 lors d'une table ronde à l'Université de Pavie. La version italienne a été publiée par Giuffrè en libre accès.

X. ACTION DEMANDÉE

94. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note de toutes les activités de l'Académie et à soutenir les initiatives du Secrétariat dans ces domaines.*

ANNEXE

VENTES DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2015 – 2024 (en EUR)										
TITRE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2016 Rome, UNIDROIT, 2017			5.165,00	2.734,00	1.240,50	292,00	1.108,00	366,00	120,00	240,00
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2016 Rome, UNIDROIT, 2017			240,00		140,00					
Principios UNIDROIT sobre los contratos comerciales internacionales 2016 Roma, UNIDROIT										
UNIDROIT Principles of International Commercial Contracts 2010 Rome, UNIDROIT	2.168,86	1.954,00	1.579,99							
Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international 2010 Rome, UNIDROIT, 2011										
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Space Assets (by Professor Sir Roy Goode) Rome, UNIDROIT, 2013 (reprinted with corrections 2014)	780,00	700,00	1.120,00	205,00	216,00	216,00	391,00	177,00	315,00	175,00
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Luxembourg Protocol on Matters Specific to Railway Rolling Stock (by Professor Sir Roy Goode) (Second edition 2014) Rome, UNIDROIT, 2014	568,00	1.179,00	1.308,00		216,00	315,00	175,00	350,00	420,00	643,33
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Luxembourg Protocol on Matters Specific to Railway Rolling Stock (by Professor Sir Roy Goode) (Third edition 2024) Rome, UNIDROIT, 2024										739,50
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Third edition 2013) (reprinted with corrections 2016) (paper) Rome, UNIDROIT, 2013	14.163,00	22.184,00	8.737,00	7.004,00	[Épuisé]					

VENTES DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2015 – 2024 (en EUR)										
TITRE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Third edition 2013) (reprinted with corrections 2016) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2017			17.500,00 (USD 20.000,00)	17.500,00 (USD 20.000,00)	17.537,05 (USD 20.000,00)	17.690,52 (USD 20.000,00)				
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fourth edition 2019) Rome, UNIDROIT, 2019					79.311,00	7.101,50	3.107,00	227,00		
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fourth edition 2019) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2020							20.320,35 (USD 24.960,00)	20.320,35 (USD 24.960,00)		
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fifth edition 2022) Rome, UNIDROIT, 2022								39.620,61	11.716,00	1.160,00
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Fifth edition 2022) (electronic version) Rome, UNIDROIT, 2023								20.320,35 (USD 24.960,00)	1.350,00 23.054,18 (USD 24.960,00)	2.030,00 22.583,56 (USD 24.960,00)
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Aircraft Equipment (by Professor Sir Roy Goode) (Revised Fifth edition 2024) Rome, UNIDROIT, 2024										15.264,18
Official Commentary on the Convention on International Interests in Mobile Equipment and the Protocol thereto on Matters Specific to Mining, Agricultural and Construction Equipment (by Professor Sir Roy Goode) Rome, UNIDROIT, 2021							6.395,00	597,40	1.243,20	932,40

VENTES DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2015 – 2024 (en EUR)										
TITRE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Guide to International Master Franchise Arrangements (second edition 2007) Rome, UNIDROIT, 2007	54,00		43,20		54,00			54,00		
Guide sur les Accords internationaux de franchise principale (first edition) Rome, UNIDROIT, 2000										
Guía para los Acuerdos de Franquicia Principal Internacional (first edition) Rome, UNIDROIT, 2005										
UNIDROIT/FAO/IFAD Legal Guide on Contract Farming Rome, UNIDROIT, 2015	280,00	471,00	22,00		28,00					
Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA Rome, UNIDROIT, 2015										
Guía jurídica sobre agricultura por contrato UNIDROIT/FAO/FIDA Rome, UNIDROIT, 2017										
Legal Guide on Agricultural Land Investment Contract UNIDROIT/IFAD Rome, UNIDROIT, 2021							DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET			
Guide juridique sur les contrats d'investissement en terres agricoles UNIDROIT/IFAD Rome, UNIDROIT, 2024										DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET
ACTES DE CONFÉRENCES DIPLOMATIQUES										
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Convention on Agency in the International Sale of Goods, February 1983, Geneva Rome, UNIDROIT, Uniform Law Review 1983/I-II	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET									
Actes de la Conférence diplomatique pour l'adoption du projet d'UNIDROIT de Convention sur la représentation en matière de vente internationale de marchandises, février 1983, Genève Rome, UNIDROIT, Revue de droit uniforme 1983/I-II	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET									
Acts and Proceedings of the Diplomatic Conference for the adoption of the draft UNIDROIT Conventions on International Factoring and International Financial Leasing, May 1988, Ottawa Rome, UNIDROIT, 1991	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET									

VENTES DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2015 – 2024 (en EUR)										
TITRE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Worldwide Harmonisation of Private Law and Regional Economic Integration. Acts of the Congress to celebrate the 75th Anniversary of the Founding of the International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT), Rome, 27-28 September 2002 Rome, UNIDROIT, special issue of the Uniform Law Review 2003-1/2										
Eppur si muove: The Age of Uniform Law. Essays in honour of Michael Joachim Bonell to celebrate his 70th birthday Rome, UNIDROIT 2016		2.280,00	5.499,00	3.083,50	1.357,00		170,00	384,00		
Alle origini dell'Istituto internazionale per la unificazione del diritto private Rome, UNIDROIT 2023										84,00
Ricordando Gino Gorla Rome, UNIDROIT 2023										39,00
PUBLICATIONS D'UNIDROIT EN VENTE PAR D'AUTRES ORGANISATIONS OU MAISONS D'ÉDITION										
Official Commentary on the UNIDROIT Convention on Substantive Rules for Intermediated Securities Hideki Kanda, Charles Mooney, Luc Thevenoz, Stephane Beraud, and Thomas Keijser Oxford University Press, Oxford, 2012, 320 pages, 246x171 mm, ISBN 978-0-19-65675-2, Hardback	£ 43,24 (1.4.2015-30.9.2015)	31,90 (£27,13) (1.10.2015-31.3.2016)	52,25 (£46,00) (1.4.2016-30.9.2017)	29,15 (£26,15) (1.10.2017-31.3.2018)	48,30 (£ 43,41) (1.10.2018-31.3.2019)	£31,15 (1.10.2020-31.3.2021) 32,71 (£27,90) (1.4.2021-30.9.2021)	31,68 (£24,98) (1.4.2021-30.9.2021)	£ 43,24 (1.4.2015-30.9.2015)	31,90 (£27,13) (1.10.2015-31.3.2016)	28,61 (£24,20)
Commentaire officiel de la Convention d'UNIDROIT sur les règles matérielles relatives aux titres intermédiés (Convention de Genève sur les titres) Kanda Hideki; Mooney Charles; Thévenoz Luc; Béraud Stéphane; Keijser Thomas Schulthess Verlag, Zürich, 2012, 402 pages, ISBN/ISSN 978-3-7255-6567-2, broché	3,46 (CHF 3,61) (1.4.2014-31.3.2015)	(CHF 14,04) (1.4.2015-31.3.2016)	(CHF 3,03) (1.4.2016-31.3.2017)		(CHF 31,66) (1.4.2019-31.3.2020)	(CHF 7,20) (1.4.2020-31.3.2021)	(CHF 31,25) (1.4.2021-31.3.2022)	3,46 (CHF 3,61) (1.4.2014-31.3.2015)	(CHF 14,04) (1.4.2015-31.3.2016)	[AD]
ELI-UNIDROIT Model European Rules of Civil Procedure European Law Institute/UNIDROIT Oxford University Press, Oxford, 2021, 337 pages, ISBN 978-0-19-886658-9, Hardback								73,31 (£ 63,31)	[AD]	[AD]

VENTES DES PUBLICATIONS D'UNIDROIT 2015 – 2024 (en EUR)										
TITRE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
UNCITRAL, Hague Conference and UNIDROIT Texts on Security Interests United Nations, 2012, 36 pages, soft-bound	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT ET SUR LE SITE INTERNET									
Textes de la CNUDCI, de la Conférence de la Haye et d'UNIDROIT sur les sûretés Nations Unies, 2012, 43 pages, broché	DISPONIBLE GRATUITEMENT AUPRÈS DU SECRÉTARIAT D'UNIDROIT ET SUR LE SITE INTERNET									
PÉRIODIQUES										
Uniform Law Review / Revue de droit uniforme (OUP royalties)	7.056,00	8.969,00	6.317,00	6.507,00	7.688,00	8.909,00	8.946,00	8.590,00	8.576,27	[AD]
UNIDROIT Proceedings & Papers / Actes & documents d'UNIDROIT	DISPONIBLE GRATUITEMENT SUR LE SITE INTERNET									